

Suivre un étudiant M1 - stage d'observation et de pratiques accompagnées (SOPA court)

FICHE REPÈRES

Maître de stage M1 SOPA

Ce premier stage de 6 semaines est effectué par tous les étudiants au premier semestre.

Aider le stagiaire à percevoir, analyser puis expérimenter la mise en œuvre

- De l'accueil des élèves,
- De la sécurisation de leur enseignement,
- De la planification de l'enseignement
- De la présentation d'une situation d'apprentissage
- De la conduite des activités
- Du lien entre le terrain et les épreuves pratiques du nouveau concours

Adapter les modalités de travail avec le stagiaire en fonction des besoins de ce dernier

- **Observation** (à partir d'un cadre défini par l'ISFEC AFAREC IdF, le maître d'accueil détermine en fonction du contexte les axes d'observation, puis oriente le regard du stagiaire sur des objets circonscrits) et ce, dans ses classes ou celles de collègues en fonction des objectifs et en concertation avec le coordinateur. En fonction du contexte, il sera également judicieux d'aborder la préparation des conseils de classe et d'assister a minima à l'un d'eux.
- **Co-élaboration** : permettre progressivement au stagiaire de percevoir la nécessité d'anticiper une action située (temps, diversité des élèves, progression/programmation, modalité d'évaluation...) et référée à des attentes institutionnelles. Repérer les incontournables d'une préparation écrite (objectifs de la séance, matériel, modalités de travail, découpage temporel et rythme des activités, réflexion et écriture des consignes et conditions leur passation, activité de l'enseignant...).
L'ensemble de ces éléments fera l'objet d'un travail d'analyse et d'explorations didactiques et pédagogiques à l'ISFEC AFAREC IdF.
- **Animation partagée** : en fonction des compétences repérées, confier progressivement au stagiaire tout ou partie d'une ou plusieurs séances
 - Accueil des élèves (accueil humain et administratif) ;
 - Recontextualisation de la séance (rappel de ce qui a été abordé, appris...) ;
 - Lien de ce qui a été vu avec la séance à venir ;
 - Présentation des objectifs de la séance ;
 - Mise au travail des élèves : passation de la consigne et vérification de la compréhension de cette dernière, trace laissée ;
 - Accompagnement du travail d'un groupe ou de l'ensemble des élèves
 - Temps de régulation d'un groupe ou de la classe ;
 - Temps de mise en commun ;
 - Gestion du changement d'activité ;
 - Temps d'évaluation (en fonction des modalités initialement prévues) ;

- Synthèse de la séance

- **Temps d'analyse en commun :**
 - Ressaisie des éléments collectés (observations réalisées menant au travail métacognitif de l'enseignant)
 - Reprise des objectifs, écart entre prévu et réalisé, travail sur les écrits des élèves, les évaluations, les appréciations, ...
 - Mettre en lumière les compétences professionnelles en cours de développement
 - Projection et co-établissement des nouveaux objectifs de travail

Permettre au stagiaire de situer le développement de ses compétences professionnelles au regard des 6 axes du référentiel métier à l'issue du stage

Bilan final du maître de stage, à partir d'un document fourni par l'Isfec, permettant de mettre en évidence les compétences professionnelles développées et leur niveau d'acquisition sous la forme d'un court rapport. Ce bilan est interne à l'Isfec et déterminera l'attribution d'un contrat lors du stage long si l'étudiant l'a demandé.

QUELLE GRATIFICATION ?

- **La carrière :** être maître de stage présente un avantage indéniable pour l'évolution de votre carrière puisqu'il certifie de votre engagement dans l'accompagnement des jeunes professeurs. Une attestation de tutorat vous sera délivrée en fin d'année scolaire. A charge pour vous de la déposer sur I-Prof.
- **La rémunération** est de 150 € bruts pour l'année de professionnalisation et par stagiaire (base 2019-2020).